

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

CLAIROIX
COMPIÈGNE
JONQUIÈRES
LE MEUX
CHOISY-AU-BAC
JANVILLE
BÉTHISY-SAINT-MARTIN

LA CROIX SAINT OUEN
VERBERIE
VIEUX-MOULIN
SAINT-JEAN-AUX-BOIS
SAINT-SAUVEUR

LACHELLE
MARGNY-LÈS-COMPIEGNE
JAUX
VENETTE
SAINT VAAST DE LONGMONT

ARMANCOURT
NÉRY
BÉTHISY-SAINT-PIERRE
SAINTINES
BIENVILLE



COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Préambule

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2018 du budget principal et des budgets annexes a été précédé par :

- Le vote des budgets assainissement, SPANC, eau et déchets le 21 décembre 2017
- le vote du budget primitif du budget principal et des budgets annexes (aménagement, champ dolant, tourisme, résidence pour personnes âgées, transports, aéroport, gens du voyage, et hôtel de projets) intervenu le 29 mars 2018,
- le vote des budgets supplémentaires assainissement, SPANC, eau et déchets le 29 mars 2018,
- les décisions modificatives adoptées les 5 juillet, 27 septembre, 15 novembre et le 20 décembre 2018.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). Le présent rapport et les maquettes budgétaires sont mis à disposition du public à partir du site internet de l'Agglomération (<http://www.agglo-compiegne.fr>, rubrique « délibérations »).

I. Présentation générale

Au terme de l'année 2018, les résultats consolidés (avec les mouvements d'ordre) issus des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes se présentent comme suit :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Principal							
Investissement	- 3 545 748,52		7 485 371,74	8 936 788,16	1 451 416,42	-	- 2 094 332,10
Fonctionnement	12 289 413,53	1 812 617,94	50 427 768,13	50 852 462,23	424 694,10	-	10 901 489,69
TOTAL	8 743 665,01	1 812 617,94	57 913 139,87	59 789 250,39	1 876 110,52	-	8 807 157,59
Budget Aménagement							
Investissement	- 2 837 418,58		10 652 330,17	6 470 958,17	- 4 181 372,00	-	- 7 018 790,58
Fonctionnement	3 448 716,06	2 837 418,58	11 781 276,18	18 140 829,85	6 359 553,67	-	6 970 851,15
TOTAL	611 297,48	2 837 418,58	22 433 606,35	24 611 788,02	2 178 181,67	-	- 47 939,43
Budget Champ Dolant							
Investissement	450,40		102 808,88	102 459,00	- 349,88	-	100,52
Fonctionnement	-		103 881,50	103 881,50	-	-	-
TOTAL	450,40	-	206 690,38	206 340,50	- 349,88	-	100,52
Budget Transports							
Investissement	52 956,86		1 258 739,03	1 234 185,87	- 24 553,16	-	28 403,70
Fonctionnement	355 172,89		9 945 033,54	9 589 860,65	- 355 172,89	-	0,00
TOTAL	408 129,75	-	11 203 772,57	10 824 046,52	- 379 726,05	-	28 403,70
Budget Déchets Ménagers							
Investissement	202 351,77		462 426,53	582 088,58	119 662,05	-	322 013,82
Fonctionnement	2 578 261,81	394 724,66	8 429 063,80	7 759 484,93	- 669 578,87	-	1 513 958,28
TOTAL	2 780 613,58	394 724,66	8 891 490,33	8 341 573,51	- 549 916,82	-	1 835 972,10
Budget Hôtel de Projet							
Investissement	135 465,36		355 493,76	255 024,24	- 100 469,52	-	34 995,84
Fonctionnement	0,00		383 265,32	383 265,32	-	-	0,00
TOTAL	135 465,36	-	738 759,08	638 289,56	- 100 469,52	-	34 995,84
Budget Résidences Personnes Âgées							
Investissement	- 0,00		175 873,13	175 873	-	-	-
Fonctionnement	42 321,82	22 000,00	294 367,74	320 893,83	26 526,09	-	46 847,91
TOTAL	42 321,82	22 000,00	470 240,87	496 766,96	26 526,09	-	46 847,91
Budget Aire des Gens du Voyage							
Investissement	329 943,35		202 609,54	173 617,29	- 28 992,25	-	300 951,10
Fonctionnement	-		850 290,32	850 290,32	-	-	-
TOTAL	329 943,35	-	1 052 899,86	1 023 907,61	- 28 992,25	-	300 951,10
Budget Aéroport							
Investissement	665 116,64		10 338,99	48 053,34	37 714,35	-	702 830,99
Fonctionnement	-		100 921,78	100 921,78	-	-	-
TOTAL	665 116,64	-	111 260,77	148 975,12	37 714,35	-	702 830,99
Budget Assainissement							
Investissement	798 334,55		7 401 433,34	6 938 429,11	- 463 004,23	14 402,66	349 732,98
Fonctionnement	3 405 992,20		3 359 060,38	5 426 044,78	2 066 984,40	523 978,22	5 996 954,82
TOTAL	4 204 326,75	-	10 760 493,72	12 364 473,89	1 603 980,17	538 380,88	6 346 687,80
Budget SPANC							
Investissement	258 281,73		-	-	-	-	258 281,73
Fonctionnement	36 826,91		16 107,60	14 512,40	- 1 595,20	-	35 231,71
TOTAL	295 108,64	-	16 107,60	14 512,40	- 1 595,20	-	293 513,44
Budget Eau Potable							
Investissement	3 945 486,06		970 712,14	1 029 295,81	58 583,67		4 004 069,73
Fonctionnement	1 323 599,86		2 886 203,47	2 366 687,36	- 519 516,11		804 083,75
TOTAL	5 269 085,92	-	3 856 915,61	3 395 983,17	- 460 932,44	-	4 808 153,48
Budget Tourisme							
Investissement	67 970,02		357 259,52	284 126,47	- 73 133,05	-	5 163,03
Fonctionnement	-		437 452,18	437 452,18	-	-	-
TOTAL	67 970,02	-	794 711,70	721 578,65	- 73 133,05	-	5 163,03
Total Budgets	23 553 494,72	5 066 761,18	118 450 088,71	122 577 486,30	4 127 397,59	538 380,88	23 152 512,01

Le budget 2018 consolidé a été réalisé à hauteur 122 577 486,30 € en recettes et 118 450 088,71 € en dépenses et a dégagé un résultat positif consolidé de clôture (**avec intégration des résultats des années antérieures**) de 23 152 512,01

a. Le taux des réalisations (mouvements réels)

Budgets	Dépenses réelles (fonct + invt)			Recettes réelles (fonct + invt)		
	Prévu	Réalisé	Taux réalisation	Prévu	Réalisé	Taux réalisation
Budget principal	60 948 972,16	52 674 682,24	86%	54 017 925,09	54 550 792,76	101%
Aménagement	13 827 319,87	10 468 817,38	76%	16 053 440,97	12 646 999,05	79%
Déchets	10 604 124,95	8 748 725,44	83%	8 218 236,03	8 198 808,62	100%
Transports	11 241 234,76	10 796 449,73	96%	10 833 105,01	10 416 723,68	96%
Assainissement	13 952 095,53	7 642 437,75	55%	9 209 387,90	9 246 417,92	100%
Aérodrome	770 616,64	63 207,43	8%	105 500,00	100 921,78	96%
Aire des gens du voyage	1 203 593,35	857 085,57	71%	873 650,00	828 093,32	95%
Eau	8 031 575,91	3 103 844,61	39%	2 762 489,99	2 642 912,17	96%
Résidence pour personnes âgées	470 489,82	411 155,44	87%	450 168,00	437 681,53	97%
Tourisme	925 697,14	776 233,21	84%	857 727,12	703 100,16	82%
ZA Champ Dolant	6 139,08	6 038,56	98%	5 688,68	5 688,68	100%
Hôtel de projets	777 372,10	551 500,64	71%	641 906,74	451 031,12	70%
SPANC	377 708,64	16 107,60	4%	82 600,00	14 512,40	18%
TOTAL	123 136 939,95	96 116 285,60	78%	104 111 825,53	100 243 683,19	96%

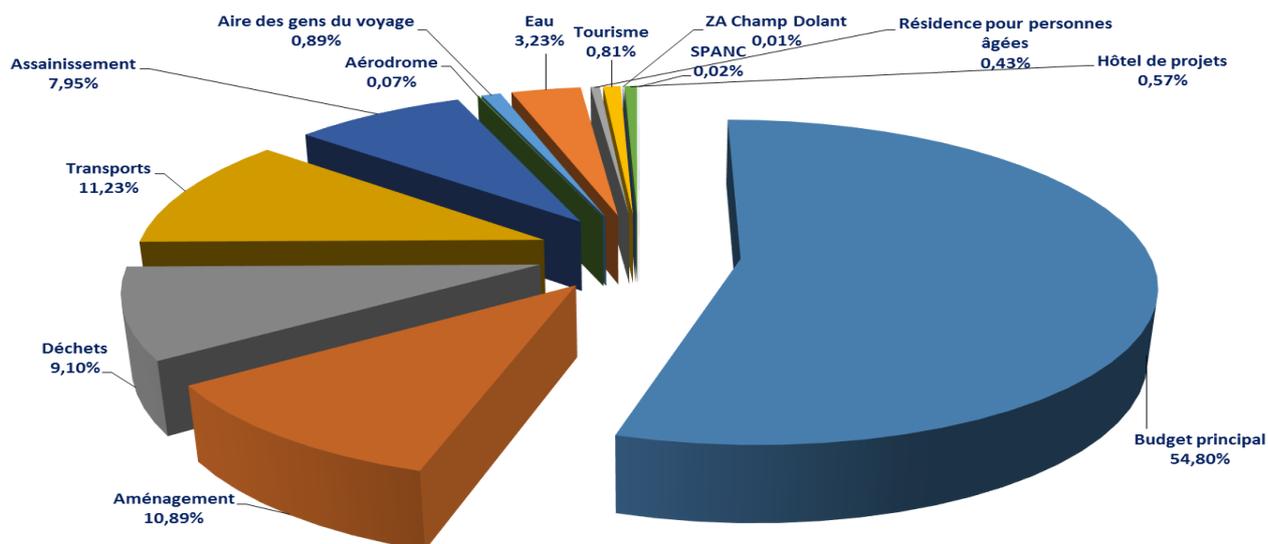
* Les cessions du principal sont retraitées au niveau des prévisions dans le CDG

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 78%, et 96% pour les recettes.

a. Les dépenses réelles

L'ARC a dépensé 96 116 285,60 € (76 105 010,98 € en fonctionnement et 20 011 274,62 € en investissement).

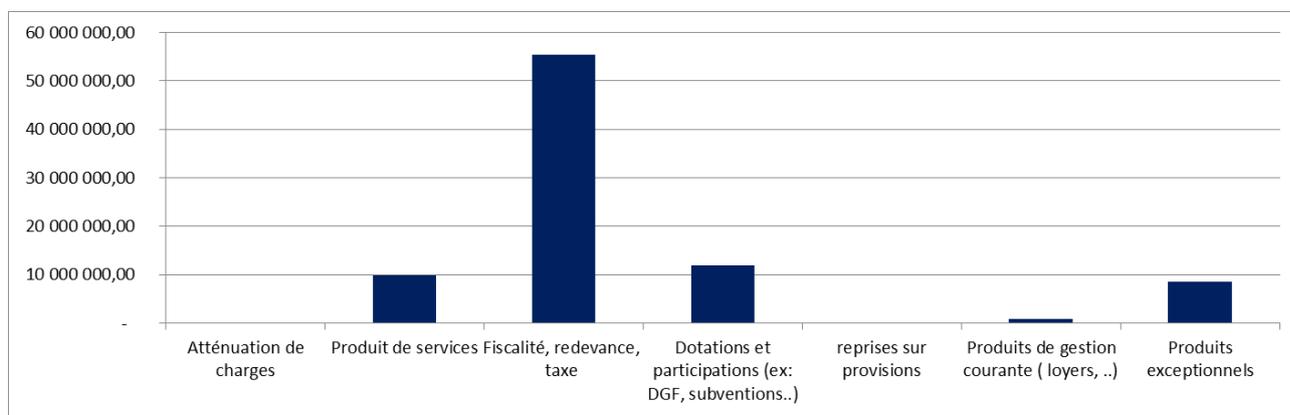
➤ La répartition des 96 M€ de dépenses par budget



b. Les recettes réelles

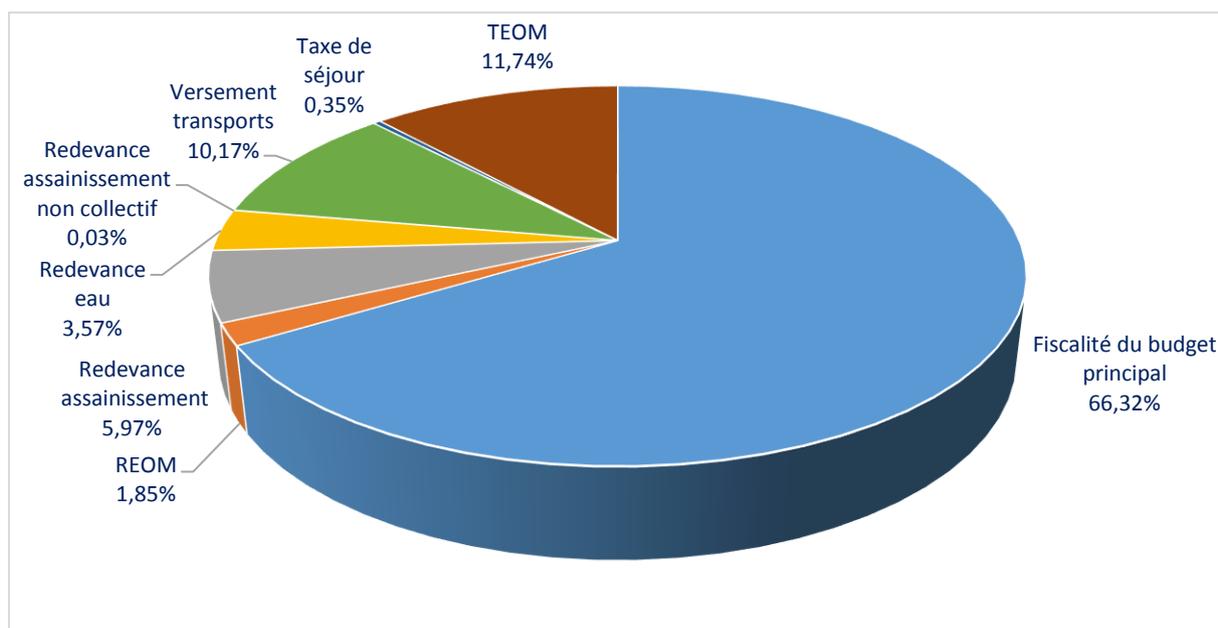
Au niveau des recettes l'ARC a encaissé 100 243 683,19 € dont 86 440 459,27 € de recettes de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



c. Fiscalité et redevances

Le montant des recettes provenant des diverses taxes, redevances, et produits fiscaux tous budgets confondus est de 56,1 M€



*La fiscalité du budget principal sera développée dans un prochain paragraphe.

a. La dette

⇒ Synthèse de la dette au 31/12/2018

	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Budget Aire de Gens du Voyage	1 232 818,0 €	1,31%	9 ans et 9 mois	5 ans	2	1,61%
Budget Service de l'Eau	1 549 345 €	3,30%	9 ans et 3 mois	5 ans et 4 mois	13	2,02%
Budget Aménagement	17 551 500 €	2,88%	10 ans et 1 mois	5 ans et 9 mois	17	22,87%
Budget Déchets	153 284 €	3,03%	3 ans et 4 mois	2 ans	3	0,20%
Budget Principal	32 808 095 €	3,32%	16 ans et 2 mois	8 ans et 4 mois	24	42,75%
Budget Assainissement	20 059 109 €	2,87%	15 ans et 9 mois	8 ans et 5 mois	53	26,14%
Budget Résidence Personnes Agées	2 115 789 €	3,42%	21 ans et 10 mois	12 ans et 4 mois	1	2,76%
Budget transport	1 195 313 €	2,99%	6 ans et 6 mois	3 ans et 4 mois	1	1,56%
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	82 291 €	3,42%	21 ans et 10 mois	12 ans et 4 mois	1	0,11%
Dette consolidée au 31/12/2018	76 747 544 €	3,01%	14 ans et 7 mois	7 ans et 9 mois	115	100,00%

⇒ Évolution de la dette

	CRD en début d'année 2018	remboursement du K	Emprunt	CRD en fin de période 2018	Evolution du CRD 2018 (début-fin de période)
Budget Aire de Gens du Voyage	1,36	0,13		1,23	- 0,13
Budget Service de l'Eau	1,64	0,15	0,05	1,55	- 0,09
Budget Aménagement	20,42	2,87		17,55	- 2,87
Budget Déchets	0,20	0,05		0,15	- 0,05
Budget Principal	33,12	2,32	2,00	32,81	- 0,32
Budget Assainissement	21,51	2,11	0,65	20,06	- 1,45
Budget Résidence Personnes Agées	2,19	0,07		2,12	- 0,07
Budget transport	1,37	0,18		1,20	- 0,18
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	0,08	0,00		0,08	- 0,00
Dette consolidée	81,90	7,86	2,71	76,75	- 5,16

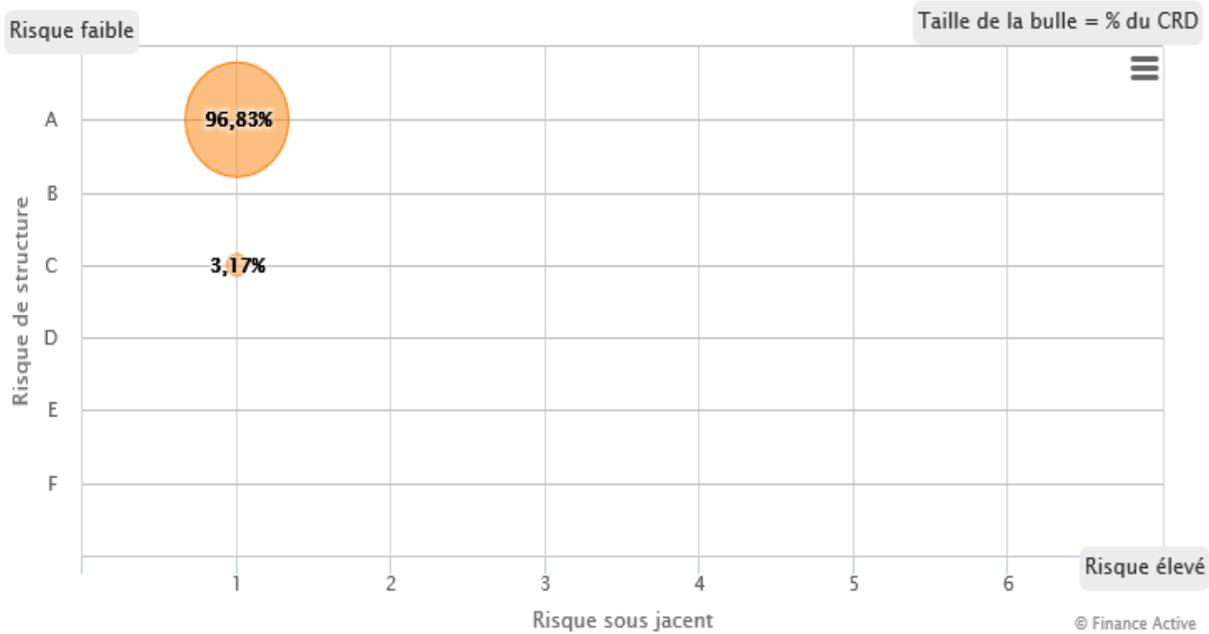
Au terme de l'exercice 2018, l'encours de la dette a diminué de 5,16 M€, confirmant ainsi la volonté de la collectivité à se désendetter

⇒ Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	53 121 972 €	69,22%	3,41%
Fixe à phase	966 667 €	1,26%	0,62%
Variable couvert	2 438 739 €	3,18%	4,28%
Variable	6 108 860 €	7,96%	1,10%
Livret A	11 676 106 €	15,21%	1,75%
Annulable	2 435 201 €	3,17%	4,65%
Ensemble des risques	76 747 544 €	100%	3,01%

Etat généré au 31/12/2018

⇒ Dette selon la charte de bonne conduite



La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 3,17% de l'encours de la dette correspondent aux taux fixe annulable

II. Le budget principal

Pour l'année 2018 a dégagé 59 789 250,39 € de recettes pour 57 913 139,87 € de dépenses (avec les mouvements d'ordre)

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
--------------------------	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Principal						
Investissement	- 3 545 748,52		7 485 371,74	8 936 788,16	1 451 416,42	- 2 094 332,10
Fonctionnement	12 289 413,53	1 812 617,94	50 427 768,13	50 852 462,23	424 694,10	10 901 489,69
TOTAL	8 743 665,01	1 812 617,94	57 913 139,87	59 789 250,39	1 876 110,52	8 807 157,59

Le résultat de clôture s'établit à 8 807 157,59 € en 2018 contre 8 743 665,01 € en 2017 soit une quasi stabilité entre les deux exercices.

I. La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 50 427 768,13 €, dont 45 843 037,22 € en opérations réelles et 4 584 730,91 € en opérations d'ordre.

a. Le taux des réalisations (mouvements réels)

	Crédits ouverts 2018	Réalisations 2018	% de réalisation
011 - Charges à caractère général	7 441 955,25	5 926 137,20	80%
012 - Charges de personnel	8 027 108,00	7 639 112,21	95%
014 - Atténuations de produits (AC, DSC, FPIC,...)	22 361 457,00	22 325 666,74	100%
022 - Dépenses imprévues Fonct	279 254,85	-	0%
65 - Autres charges gestion courante (indemnités des élus, SDIS, Sub,...)	4 886 044,35	4 662 537,70	95%
66 - Charges financières	1 302 940,46	1 134 791,53	87%
67 - Charges exceptionnelles (Participations aux budgets annexes)	4 590 518,17	4 153 123,84	90%
68 - Dotations aux provisions	100 000,00	1 668,00	2%
Total	48 989 278,08	45 843 037,22	94%

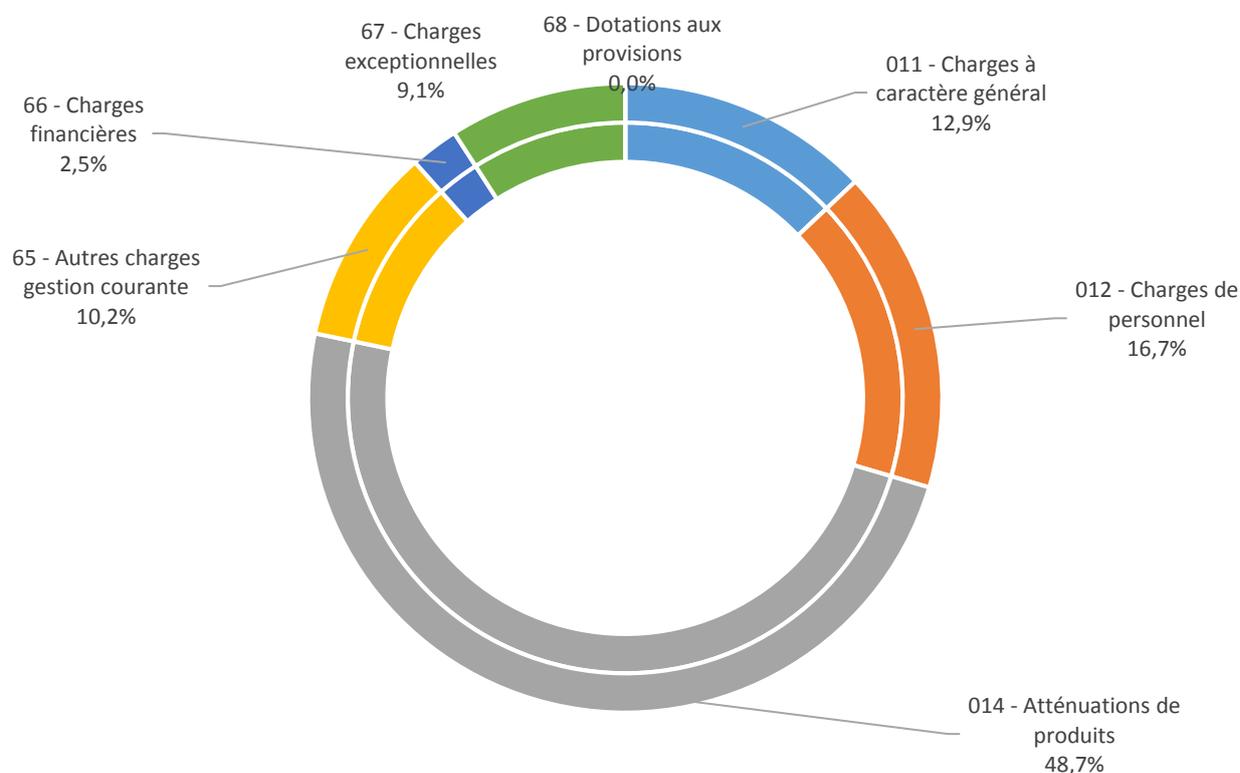
Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 94% traduisant ainsi les efforts engagés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

b. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart	Evolution en %
011 - Charges à caractère général	5 458 805,00	5 926 137,20	467 332,20	9%
012 - Charges de personnel	7 353 952,85	7 639 112,21	285 159,36	4%
014 - Atténuations de produits (AC, DSC, FPIC,...)	22 261 802,90	22 325 666,74	63 863,84	0%
65 - Autres charges gestion courante (indemnités des élus, SDIS, Sub,...)	4 541 959,93	4 662 537,70	120 577,77	3%
66 - Charges financières	1 150 774,78	1 134 791,53	- 15 983,25	-1%
67 - Charges exceptionnelles (Participations aux budgets annexes)	1 071 849,15	4 153 123,84	3 081 274,69	287%
68 - Dotations aux provisions	51 893,00	1 668,00	- 50 225,00	-97%
Total	41 891 037,61	45 843 037,22	3 951 999,61	9%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de l'ordre de 45 843 037,22 € soit une progression globale de 9% en 2018 par rapport à 2017.

c. La structure des dépenses de fonctionnement



- **Les charges à caractère général** : correspondent aux dépenses de gestion courante de la collectivité.

Ce Chapitre enregistre une augmentation de 467 k€ entre 2017-2018, cet écart s'explique comme suit :

+ 193 K€ de locations mobilières (dont 138,6 k€ de de locations de scènes suite aux dysfonctionnements de la cage de scène du Tigre + 25 k€ pour la mise en place de plusieurs ensembles de pompage ainsi que les replis du matériel sur les postes de crue de Choisy au Bac et Jaux (dans le cadre de la GEMAPI))

-127 K€ de primes d'assurances (économie réalisée grâce aux tarifs favorables par rapport aux prix des marchés de la période précédente suite à la consultation lancée par l'ARC courant 2017)

+156 K€ d'études et recherches

+143 K€ de redevances pour services rendus (dont 131 k€ de participations aux syndicats GEMA (dans le cadre de la GEMAPI))

+ 107 K € de facturation des communes membres (diverses conventions) : l'écart s'explique principalement par 65 k€ liés à la convention d'entretien des voiries des zones d'activité de la ville de Compiègne + 17 k€ de conventions 2017 avec les communes de la Ex-CCBA pour le remboursement des dépenses qui révéleraient de l'ARC et engagés par les communes avant les transferts de charges actés par le conseil d'agglomération courant 2018 (nettoyement, débroussaillage, élagage des voiries communales, spectacle de fin d'année...) + 25 k€ changement d'imputation comptable)

- 5 K€ (évolution nette des autres postes de dépenses)

▪ **Les charges de personnel : + 285 K€ d'augmentation par rapport à 2017 qui s'explique comme suit:**

	2017	2018	Ecart
Paie	6 941 967	7 292 915	350 948
Départs 2017 effet année pleine			- 385 969
Départs 2018			- 192 864
Arrivées 2017 effet année pleine			476 888
Arrivées 2018			328 087
Autres (Avancements de grade, promotions interne, HS, cotisations, GVT, CET...)			124 809
Diverses conventions (mise à disposition du personnel)	346 996	308 147	- 38 849
Autres (médecin de travail, personnel extérieurs,...)	64 990	38 050	- 26 939
Charges de personnel	7 353 953	7 639 112	285 159

Les refacturations liées à la masse salariale sont détaillées dans le paragraphe (recettes de fonctionnement)

▪ **Les atténuations de produits +64 K€**

	2017	2018	Ecart	Commentaires
739211 - Attributions de compensation	17 463 696	17 388 530	- 75 166	Transferts de compétences (des ZAE + certaines compétences aux communes de l'Ex-CCBA)
7391178- Autres Restitutions au titre de degrevements sur contributions directes		75 712	75 712	
739212 - Dotat° solidarité communautaire	1 416 217	1 290 000	- 126 217	Ajustement DSC (pacte financier et fiscale). A rappeler également le reversement exceptionnel en 2017 d'une partie de la progression fiscale dont a bénéficié la ville centre, seule concernée par le contrat de ville.
73921- Reversements sur FNGIR	1 542 941	1 542 941	-	
73925 - Fds péréquat° ress. comm. interc	1 838 868	2 028 484	189 616	FPIC
Total	22 261 722	22 325 667	63 945	

▪ **Les autres charges de gestion courante :**

Ce poste de dépense affiche une hausse de 120 577,77 € par rapport à 2017

Dépenses	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Ecart	Commentaires
6531 - Indemnités élus	271 721,93	270 906,48	- 815,45	
6533 - Cotisations retraite élus	22 227,65	46 657,09	24 429,44	Cotisations retraite élus
6534 - Cot.séc. sociale part patr. élus	72 079,06	72 724,02	644,96	
6558 - Autres contributions obligatoires	60 000,00	90 000,00	30 000,00	Contribution forfaitaire (nomination équilibrée dans l'encadrement supérieur de la fonction publique
6553 - Service d'incendie	3 081 792,00	3 423 726,00	341 934,00	SDIS
65733- Subventions de fonctionnement aux départements	128 089,30	119 155,61	- 8 933,69	
657341 - Subv aux communes du GFP	185 075,78	208 274,83	23 199,05	
657358 - Sub aux autres groupements	88 461,97	93 991,76	5 529,79	
6574 - Subv. fonct. person. droit privé	632 512,24	337 101,91	- 295 410,33	Principalement: la subvention versée au BIE (230,3k€ en 2017 vs 0 en 2018) + subvention tigre (250 k€ en 2017 (dont 50 k€du reliquat 2016) vs 150 k€ en 2018)
Total	4 541 959,93	4 662 537,70	120 577,77	

▪ **Les charges Financières -15,9 K€**

La baisse des charges financières s'explique essentiellement par la politique de désendettement engagée par l'ARC depuis quelques années.

▪ **Les charges exceptionnelles + 3,1 M€**

L'évolution s'explique principalement par la participation du budget principal aux budgets annexes.

	Réalisation 2017	Réalisations 2018	Ecart
Aérodrome	51 264,14	53 819,65	2 555,51
Hôtel de projet	65 269,75	71 335,25	6 065,50
GDV	476 284,68	684 648,88	208 364,20
Tourisme	67 881,36	174 733,98	106 852,62
Aménagement zones	-	3 000 000,00	3 000 000,00
Transport	391 000,00	150 849,00	- 240 151,00
Total	1 051 699,93	4 135 386,76	3 083 686,83

Les participations du budget principal aux budgets annexes sont ajustées en fonction du niveau des réalisations de ces derniers.

▪ **Les dotations aux provisions -50 k€**

+1 668 € d'ajustement de la provision de 52 k€ constituée en 2017 pour financer le compte épargne temps (CET) par délibération du 21 décembre.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, « hors le résultat de fonctionnement reporté de 10 476 795,59 € », s'élèvent à 50 852 462,23 € dont 653 726,72 € en opérations d'ordre.

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Recettes totales
013 - Atténuations de charges	11 240,13		11 240,13
042 - Opérations d'ordre entre section		653 726,72	653 726,72
70 - Produits des services	2 359 219,91		2 359 219,91
73 - Impôts et taxes	37 239 543,10		37 239 543,10
74 - Dotations et participations	9 497 726,60		9 497 726,60
75 - Autres produits gestion courante	302 823,54		302 823,54
76 - Produits financiers	0,60		0,60
77 - Produits exceptionnels	788 181,63		788 181,63
Total	50 198 735,51	653 726,72	50 852 462,23

a. Le taux des réalisations (mouvements réels) :

	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Pourcentage de réalisation
013 - Atténuations de charges	40 000,00	11 240,13	28%
70 - Produits des services	2 187 608,57	2 359 219,91	108%
73 - Impôts et taxes	36 189 400,81	37 239 543,10	103%
74 - Dotations et participations	9 383 869,36	9 497 726,60	101%
75 - Autres produits gestion courante	204 280,14	302 823,54	148%
76 - Produits financiers	-	0,60	-
77 - Produits exceptionnels (hors cessions)*	-	36 756,13	-
Total	48 005 158,88	49 447 310,01	103%

*écritures des cessions 2018 pour 751 425,50 €

Le taux de réalisation des recettes est de 103%, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

b. L'évolution des principaux produits de fonctionnement

⇒ Fiscalité + Dotations (+241 K€)

	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Écart	
73 - Impôts et taxes	36 983 647,59	37 239 543,10	255 895,51	
73111 - Taxes foncières et d'habitation	24 102 438,00	24 979 490,39	877 052,39	dont 464 k€ produit GEMAPI taxe instaurée en 2018
73112 - C.V.A.E.	9 233 082,00	8 604 523,00	- 628 559,00	Produit exceptionnel en 2017 suite aux rectifications de la contribution fiscale de certaines entreprises
73113 - Taxe sur Surfaces Commerciales	2 073 582,00	1 791 224,00	- 282 358,00	Produit exceptionnel en 2017 suite aux rectifications de la contribution fiscale de certaines entreprises
73114 - Imposit° Forfait. Entp. Réseau	440 387,00	438 435,00	- 1 952,00	
73211 - Attribution de compensation	70 432,00	70 432,00	-	
7364 - Prélèvt sur produits des jeux	340 111,50	464 555,02	124 443,52	
7368 - Taxe locale sur pub extérieure	511 435,17	379 824,69	- 131 610,48	Rattrapage du retard de facturation
Autres versements	212 179,92	511 059,00	298 879,08	Dont rôles supplémentaires
74 - Dotations et participations	9 512 651,74	9 497 726,60	- 14 925,14	
74124 - Dot de base groupement communes	1 388 209,00	1 377 660,00	- 10 549,00	
74126 - Dot. Compensation Groupement	7 279 912,00	7 111 148,00	- 168 764,00	(-179) K€ de DGF
74711 - Emplois jeunes	16 967,52	87 029,29	70 061,77	
74718 - Autres	23 020,00	67 500,00	44 480,00	67,5 k€ acompte 1 rénovation énergétique (ADEME)
7472 - Subv. région	35 892,82	55 714,56	19 821,74	
7478 - Autres organismes	47 481,84	45 628,75	- 1 853,09	
748314 - Dotat° unique compensat° TP	16 385,00	-	- 16 385,00	
74833 - Etat - Compensat° CET (CVAE CFE)	-	2 395,00	2 395,00	
74834 - Etat/compens. taxe fonc.	1 453,00	49,00	- 1 404,00	Allocations compensatrices
74835 - Comp. exonération taxe d'hab.	647 391,00	750 602,00	103 211,00	
74832- Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	55 939,56	-	- 55 939,56	

⇒ Les produits des services : + 123 K€

Éléments de Facturation	2017	2018	Écart	Commentaires
Service Juridique	52 126,00	72 806,00	20 680,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Service Foncier	38 631,00	33 613,00	- 5 018,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Mutualisation DGA+ adjoints + DRH	799 351,00	647 358,00	- 151 993,00	Actualisation des conventions de mutualisation
DSI (personnel)	294 871,00	279 811,00	- 15 060,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Service communication	130 878,00	195 072,00	64 194,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Élargissement Droit des sols	104 872,50	104 872,50	-	
Centre de Surveillance Intercommunal	174 997,47	204 524,61	29 527,14	
Syndicat mixte du port fluvial	31 008,39	27 189,10	- 3 819,29	
Association de pays Compiégnois	34 915,50	29 885,00	- 5 030,50	
Bureau d'études	22 231,00	4 284,50	- 17 946,50	Rejet refacturations 2èmes trimestre à cause d'un pb informatique, Réémission en 2019
Service commande publique	32 025,00	25 250,00	- 6 775,00	
Refacturations aux budgets annexes	310 758,58	362 332,00	51 573,42	
Redevance Crématorium	-	176 804,14	176 804,14	Rattrapage 2015-2016-2017
SIG	19 373,16	19 373,16	-	
Mise à disposition du personnel	141 859,00	173 635,00	31 776,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Autres (régularisations année antérieurs....)	48 042,38	2 409,90	- 45 632,48	
Total	2 235 939,98	2 359 219,91	123 279,93	

⇒ **Autres recettes de fonctionnement -34 K€**

	2017	2018	Ecart	
013 - Atténuations de charges	49 066	11 240	-	37 826
Remboursement sur rémunérations du personnel	48 633	11 240	-	37 393
Remboursement sur charges de SS et de prévoyance	433	-	-	433
75 - Autres produits gestion courante	219 448	302 824		83 376
Revenus des immeubles	191 984	283 853		91 869
Redevances Fermiers	17 079	15 637	-	1 442
Produits divers de gestion	10 385	3 334	-	7 052
77 - Produits exceptionnels hors produits de cession (Mandats annulés, remboursements,...)	116 597	36 756	-	79 841
Produits financiers	114	1		115
Total	385 225	350 820	-	34 176

II. **La section d'investissement**

1. **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement s'élèvent 7 485 371,74 € (*hors le solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour 3 545 748,52 €*), dont 6 831 645,02 € en opérations réelles et 653 726,72 € en opérations d'ordre.

a. **Le taux des réalisations (mouvements réels)**

Dépenses réelles d'investissement	Crédits ouverts 2018	Crédits employés 2018	% de réalisation
16 - Remboursement d'emprunts*	3 341 673	3 316 493	99%
204 - Subventions d'équipement versées	2 446 417	1 167 525	48%
Opérations d'investissement	6 171 604	2 347 627	38%
Total dépenses	11 959 694	6 831 645	57%

*dont 1 M€ de paiement des grandes écuries du Roy étalé sur 3 ans (2017-2018-2019)

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 57%

b. **Le programme d'investissement 2018**

204 - Subventions d'équipement versées	1 167 524,91
901 - Services Généraux	416 711,55
902 - Service Incendie	9 632,17
903 - fibre optique	48 510,00
909 - Equipement sportif (Gymnases)	200 658,24
920 - Signalétique Pistes cycl div	4 776,52
923 - Terrain de bi-cross	24 582,00
925 - Lutte contre les inondations (études)	5 627,42
935 - Piste cyc rive droite (Le Meux/Jaux)	9 689,62
996- Aménagements Cyclables utilitaires (Programme TEPCV)	21 259,43
955 - Vidéoprotection	147 259,87
971 - Travaux dans les ZA	58 604,00
972 - Requalif de la zone Jaux Venette	58 400,00
975 - Pôle Evenementiel	56 942,42
981 - Bassin d'écrêtement crues Choisy	7 200,00
974 - Banque Alimentaire	2 772,00
994 - Acquisitions foncières*	739 712,58
998- Halle de sport de la Croix Saint Ouen (AMO)	30 000,00
997- Batiment archives (Phase 1)	475 529,60
Travaux liés aux procédure de périls	9 840,00
988- Musée vivant de l'aviation	19 920,00
Total dépenses	3 515 152

⇒ Détail des subventions d'investissement versées

Bénéficiaire	Objet	Réalisé 2018
SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSÉE (204112)		
Aides communautaires OPAH	Aides communautaires OPAH	136 090,00
TOTAL (204112)		136 090,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041632)		
Tourisme	participation à l'investissement	266 510,85
Transport	participation à l'investissement	51 127,58
Hôtel de projets	participation à l'investissement	87 996,74
RPA	participation à l'investissement	89 209,40
ZAE Champ Dolent	participation à l'investissement	5 688,68
TOTAL (2041632)		500 533,25
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (204182)		
Divers Organismes	Aide à la pierre	81 436,38
TOTAL (204182)		81 436,38
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041412)		
Communes membres	aide aux communes	206 438,24
Compiègne	stade Petit poisson	94 842,00
Lachelle	Construction d'une maison d'assistante maternelle,	23 090,64
Association Mémorial de la Clairière	Mémorial de la Clairière de l'Armistice	54 130,00
TOTAL (2041412)		378 500,88
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (20422)		
Provision aides sur projets d'implantation	Subvention pour création de nouveaux emplois	64 500,00
Particuliers	Opération façade et rénovation patrimoine anciens	6 464,40
TOTAL (20422)		70 964,40
TOTAL DES FONDS DE CONCOURS		1 167 524,91

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent 8 936 788,16 €, dont 4 352 057,25 € en opérations réelles et 4 584 730,91 € en opérations d'ordre.

En 2018, les recettes réelles de la section d'investissement sont les suivantes :

- Les subventions d'équipement : 285 088,58 €
- Nouvel emprunt : 2 000 000 €
- Les dotations et fonds divers (FCTVA) : 250 851,73 €
- L'excédent de fonctionnement 2017 capitalisé : 1 812 617,94 €
- Autres (dont cautions) : 3 499 €.

3. Les restes à réaliser

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		77 023,26
10222	F.C.T.V.A.		77 023,26
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	417 609,36	
2041412	SUBV EQUIPT COMMUNE BAT INTALLAT	417 609,36	
	Aménagement salle de boxe à l'EEM	131 000,00	
	Réhabilitation des locaux du centre municipal Pierre Gand	144 700,00	
	Etude musée de la figurine	12 500,00	
	Place de Change	52 500,00	
	Aménagement square du Vivier Corax	25 000,00	
	Construction d'une maison d'assistante maternelle, d'une cantine et d'un espace périscolaire	51 909,36	
	Opérations d'équipement	866 242,22	35 926,77
901	SERVICES GENERAUX	331 939,26	
902	SERVICE INCENDIE	6 145,62	
903	TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	229 302,00	
909	EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	11 880,00	
925	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	17 238,00	
955	VIDEOPROTECTION	234 566,02	
971	TRAVAUX DANS LES ZAE	5 513,76	
974	BANQUE ALIMENTAIRE	10 800,00	
975	POLE EVENEMENTIEL	10 475,40	
996	AMENAGEMENT CYCLABLES UTILITAIRES	8 278,25	
997	BATIMENT ARCHIVES	103,91	35 926,77
	Opérations pour compte de tiers	55 514,40	
45411	PERIL IMMINENT 8 RUE HARLAY COMPIEGNE	55 514,40	
Total		1 339 365,98	112 950,03

III. Les budgets annexes

1. Le budget aménagement

L'exécution du budget aménagement reflète l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à assurer un développement équilibré de son territoire tout en maîtrisant ses dépenses et son niveau d'endettement.

A l'issue de l'exercice 2018, le résultat cumulé affiche un déficit de - 47 939,4 € contre 611 297,48 € en 2017.

	Budget 2018 (BP + DM)	Réalisé 2018
Total Opérations	10 217 263,95	7 018 979,22
Autres dépenses	90,00	320,00
Dépenses PPI	10 217 353,95	7 019 299,22
Remboursement de la Dette (K+intérêts+cautions...)	3 609 965,92	3 449 518,16
Total dépenses	13 827 319,87	10 468 817,38
Excédent prévisionnel	611 297,48	611 297,48
Recettes exceptionnelles	19 000,00	20 019,33
Total Recettes (Ventes + Subventions+ remboursements)	9 033 300,00	6 789 561,14
Participation du budget principal	3 000 000,00	3 000 000,00
Emprunt	1 163 722,39	-
Total recettes	13 827 319,87	10 420 877,95
Besoin de financement	-	- 47 939,43

⇒ **Détail des opérations d'aménagement :**

Opérations	Acquisitions	Études	Travaux	Total dépenses	Ventes	subventions	Total recettes
82423 - ZH Ecole d'Etat Major	-	54 378	664 860	719 238	2 130 000	402 687	2 532 687
82421 - ZH Camp des Sablons	-	32 892	3 826 930	3 859 822			-
82410 - ZH les jardins à lacroix Saint Ouen	909	900	466 658	468 467	1 393 096	60 857	1 453 953
82411 - ZH Le Maubon Choisy au bac	444 947	13 506	832 005	1 290 458			-
82418 - ZH Centre Bourg Saint Sauveur	-	-	15 300	15 300	40	37 610	37 650
82425 - ZH Les Buissonnets Les Marronniers choisy	7 536	-	-	7 536			-
82416 - Quartier de la gare	-	9 075	-	9 075		4 538	4 538
82428 - La Prairie II	3 603	24 750	1 163	29 516	95		95
82415 - ZAC 2 rives Compiègne/Margny	-	-	419 182	419 182		104 000	104 000
9007 - Parc Tertiaire	-	936	-	936			
9008 - Pôle de développement des hauts de Margny	-	519	84 089	84 608	116 424		116 424
9013 - ZA du Bois de Plaisance	246	57 079	12 842	70 168	597 815		597 815
9001 - Parc Scientifique	-	-	22 681	22 681	631 370		631 370
9010 - ZA du Prés Moireaux St Sauveur	-	-	2 495	2 495			-
9012 - ZA Valadan à Clairoux	643	-	16 646	17 289	29 400		29 400
9003 - ZI Le Meux-Armancourt	-	2 210	-	2 210	1 281 630		1 281 630
Total	457 883	196 245	6 364 850	7 018 979	6 179 869	609 692	6 789 561

Ventes: régularisation années antérieures

Ventes: régularisation années antérieures

Le budget aménagement affiche :

- Un résultat de clôture d'exercice de - 47 939,4 € en 2018 contre 611 297,48 € en 2017
- Pas de recours à l'emprunt en 2018
- Une participation du budget principal de 3 M€
- -2,87 M€ de désendettement en 2018

Traduisant ainsi les efforts engagés par les services en matière de programmation et d'affinement des prévisions budgétaires pour mieux maîtriser le niveau d'endettement tout en assurant un développement équilibré de notre territoire.

2. Le budget Champs Dolant

Au terme de l'exercice 2018, le budget Champ Dolant a dégagé 206 340,50 € de recettes pour 206 690,38 € de dépenses.

Les dépenses correspondent principalement à la gestion des stocks et au remboursement de la dette.

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
--------------------------	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Champ Dolant						
Investissement	450,40		102 808,88	102 459,00	- 349,88	100,52
Fonctionnement	-		103 881,50	103 881,50	-	-
TOTAL	450,40	-	206 690,38	206 340,50	- 349,88	100,52

3. Le budget transports

A- Bilan 2018

[Le 9/04/2018 : Desserte supplémentaire sur la ligne ARC Express](#) : amélioration du service pour assurer de meilleures correspondances vers la gare de Compiègne.

Plusieurs services ont été modifiés :

- ✓ Les horaires ont été adaptés pour correspondre au mieux au temps de parcours réel,
- ✓ Les départs gare de 6h50, 16h00 et 17h40 vont désormais à Verberie,
- ✓ Le départ gare de 15h45 va jusque La Croix St Ouen,
- ✓ En direction de Compiègne, le service de 7h05 part désormais de Verberie

Augmentation kilométrique de 10 970.57 km par an soit un coût annuel 27 097€, hors révision de prix.

[Le 1er juillet 2018](#) : Modification du service de l'Epide : Compte tenu des modifications d'horaires de l'EPIDE, un service a été supprimé par semaine passant de 3 services à 2 services.

La suppression de ce service représente une économie annuelle de 1 787€ HT.

Le 2 septembre 2018 : Suppression de la boucle du lotissement du Moulin : En raison des adaptations de service liées à la création de la ligne 6 desservant le camp des Sablons, le trajet de la ligne 1 a été revu et les arrêts Lotissement du Moulin, Verdun et Libération sont désormais desservis par la ligne 6.

Cette modification représente 2 854 kms par an, qui ne sont plus effectués, représentant une économie annuelle de 7 049€ HT.

Le 3 septembre 2018 : Mise en place d'un renfort scolaire sur la commune de Lachelle. Pour pallier au ramassage scolaire insuffisant mis en place par la Région, un véhicule supplémentaire a été mis en place afin de renforcer l'offre de service. Ce renfort part de Lachelle et va directement au lycée Pierre d'Ailly.

Ce service supplémentaire comptabilise 2 187 kms par an, sur la base de 36 semaines de fonctionnement pour un coût annuel de 3 324€ HT, hors révision de prix.

Le 3 septembre 2018 : desserte supplémentaire sur la ligne ARC Express : Ajout d'un arrêt. Pour répondre aux surcharges ponctuelles de la ligne 5, l'Agglomération de la Région de Compiègne a décidé d'étoffer la ligne ARC Express en ajoutant un arrêt, ce qui permet d'absorber des voyageurs de la ligne 5. Aussi, la ligne ARC Express a été déviée pour desservir l'arrêt Résidence Universitaire sur les services existants.

Ce service supplémentaire représente une augmentation kilométrique de 1 433 km par an soit un coût annuel 4 270€, hors révision de prix.

Le 3 septembre 2018 : Création de la ligne 6. Compte tenu du besoin en desserte du Camp des Sablons, l'ARC a créé une nouvelle ligne baptisée « Ligne 6 ». Cette nouvelle ligne comporte 9 services allers et 10 services retours par jour fonctionnant du lundi au samedi. Certains services ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.

Ce service supplémentaire représente une augmentation kilométrique de 56 679 kms par an soit un coût annuel de 139 997€ HT, hors révision de prix.

Le 3 septembre 2018 : Modification du renfort scolaire Malraux : En raison des adaptations de services liées à la création de la ligne 6 desservant le camp des Sablons, la desserte scolaire (renforts urbains) a été optimisée pour ne pas devoir acquérir de véhicules supplémentaires. Aussi, le renfort scolaire desservant le collège Malraux les lundis, mardis et jeudis à 17h05 est désormais effectué par 2 cars et non 1 bus, permettant ainsi une desserte optimisée de la ligne 6.

Cette adaptation représente une augmentation kilométrique de 433 km par an soit un coût annuel 927€, hors révision de prix.

Le 3 septembre 2018 : Fin de l'Express 2 : En lien avec la création de la ligne 6, les services de l'Express 2 sont supprimés puisqu'ils sont désormais inclus dans la toute nouvelle ligne 6.

Économie annuelle de 90 658.26€ HT Hors révision de prix.

Le budget transports 2018 a dégagé 10 824 146,52 € de recettes pour 11 203 772,57 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Transports						
Investissement	52 956,86		1 258 739,03	1 234 185,87	- 24 553,16	28 403,70
Fonctionnement	355 172,89		9 945 033,54	9 589 860,65	- 355 172,89	0,00
TOTAL	408 129,75	-	11 203 772,57	10 824 046,52	- 379 726,05	28 403,70

Le résultat de clôture s'établit à 28 403,70 € contre 408 129,75 € en 2017 avec 26 008,30 de restes à réaliser reportés en 2019.

À noter que, conformément aux orientations budgétaires pour l'exercice 2018, l'ARC a procédé à la régularisation de 5 années en matière de TVA, suite au rejet par la DDFIP de l'Oise du remboursement de crédit de TVA demandé par l'ARC au principal motif que le caractère gratuit des prestations de transport n'ouvre pas droit à un remboursement par la voie fiscale et que les investissements de la collectivités étaient éligibles au Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

En fonctionnement, ces régularisations ont totalisé 2,55 M€ de dépenses exceptionnelles et 2,05 M€ de produits exceptionnels, soit une charge nette de 0,5 M€ couverte principalement par l'excédent reporté de l'exercice 2017 et la participation du budget principal.

Outre les régularisations en matière de fonctionnement de TVA, le budget transport a enregistré les principales dépenses de fonctionnement suivantes :

- 6,7 M€ de charges à caractère général dont 6,65 M€ de contrat de prestations de services
- 0,29 M€ de charges de personnel contre 0,37 M€ en 2017 (départ deux agents)
- 0,32 M€ d'opérations d'ordre
- 0,04 M€ de charges financières.

Ces dépenses sont essentiellement financées par :

- 0,09 M€ d'opérations d'ordre
- 0,04 M€ de produits des services (AlloTIC, VéloTIC, et TIC-DJF)
- 5,7 M€ de versement transport (taux VT= 0,7 % en 2018 contre 0,6% en 2017)
- 1,5 M€ de subventions (dont 1,2 M€ de la contribution du conseil général au fonctionnement des transports scolaires + 0,3 de subventions du SMTCO)
- ...

En investissement, ce sont 868 K€ de dépenses de TVA qui ont été réintégrées dans les immobilisations (acquisition de bus pour l'essentiel), dépenses couvertes principalement par le FCTVA encaissé en 2018 pour 864 K€.

À cela s'ajoute principalement :

- 0,09 M€ d'opérations d'ordre
- 0,04 M€ de frais d'études
- 0,2 M€ de remboursement d'emprunt
- 0,04 M€ pour le renouvellement des poteaux d'arrêts

- Et 0,03 de restes à réaliser

Financés par :

- 0,05 d'excédent d'investissement reporté
- 0,3 d'opérations d'ordre
- Et 0,05 de participation du budget principal

4. Le budget Déchets Ménagers

Le budget déchets ménagers 2018 a dégagé 8 341 573,51 € de recettes pour 8 891 490,33 € de dépenses. 2 005,20 € de restes à réaliser en dépenses et 4 708,44 € en recettes.

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Déchets Ménagers						
Investissement	202 351,77		462 426,53	582 088,58	119 662,05	322 013,82
Fonctionnement	2 578 261,81	394 724,66	8 429 063,80	7 759 484,93	- 669 578,87	1 513 958,28
TOTAL	2 780 613,58	394 724,66	8 891 490,33	8 341 573,51	- 549 916,82	1 835 972,10

À noter le maintien du taux de la TEOM à 6,75% en 2018 et l'ajustement de la provision constituée pour risque d'irrecouvrabilité constituée en 2017 de -27 K€ soit une provision cumulée à fin 2018 de 74 K€.

Les 8,4 M€ de dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

- 7 841 680,09 € de charges à caractère général (dont 7.3 M€ de contrats de prestations de services (collecte+ élimination des déchets)
- 159 265,70 € de charges de personnel
- 142 764,89 € d'opérations d'ordre
- 231 913,57 € d'autres charges de gestion courante (subventions,..)
- 7 883,95 € de charges financières
- 45 555,60 € de charges exceptionnelles (titres annulés,...)

Financées principalement par :

- L'excédent de fonctionnement reporté : 2 183 537,15 €
- La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères : 6 591 053 €
- La redevance d'enlèvement d'ordures ménagères : 1 041 481,82 €
- Autres (dont subventions) : 126 950,11€

Les dépenses d'investissement correspondent principalement à l'achat de conteneurs, de bacs, de composteurs, ainsi que l'acquisition d'un bâtiment de stockage au budget assainissement et les travaux de sa réhabilitation.

Ces dépenses sont financées par les opérations d'ordre et les excédents reportés des années antérieures.

5. Le budget Hôtel de Projet

Au terme de l'exercice 2018, le résultat de clôture s'établit à 34 995,84 € contre 135 465,36 € en 2017 (l'excédent d'investissement de 2017 a permis le financement d'une partie des 341 k€ de travaux engagés en 2017 pour l'isolation thermique par l'intérieur du bâtiment A reportés sur l'exercice 2018)

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Hôtel de Projet						
Investissement	135 465,36		355 493,76	255 024,24	- 100 469,52	34 995,84
Fonctionnement	0,00		383 265,32	383 265,32	-	0,00
TOTAL	135 465,36	-	738 759,08	638 289,56	- 100 469,52	34 995,84

À noter que de septembre 2017 à mars 2018, le bâtiment "A" a bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur, cofinancée par l'État, la Région et l'ARC. Un chantier ambitieux (mené en site occupé, pendant l'hiver, avec retrait d'amiante, une gestion en binôme DD/PTRO). Le résultat est triplement positif : meilleur confort, meilleure image (plus « innovation »), et –à vérifier- des économies d'énergie.

Fin 2017, dans le bâtiment A : 47% des bureaux étaient occupés, du fait des travaux réalisés en site habité. Le taux de remplissage en fin d'année 2018 est de 60%, et montera à 75% début janvier 2019. Le reste du site conserve le même taux d'occupation (6 unités activité sur 7 et les 6 autres bâtiments).

Le parc technologique héberge 24 entreprises et 120 emplois fin 2018 (contre 22 entreprises et 127 personnes à fin 2017). 4 entreprises ont dû licencier.

Le montant des restes à réaliser reporté en 2019 s'élève à 58 312,62 € et correspond aux travaux engagés en 2017 pour l'isolation Thermique par l'extérieur du Bâtiment A.

La participation du budget principal a été ajustée en fonction de l'exécution budgétaire, et s'est élevée à 71,3 k€ en fonctionnement et à 88 k€ en investissement.

6. Le budget résidence pour personnes âgées

Le résultat de clôture est excédentaire de 46 847,91 € contre 42 321,82 € en 2017 avec 461,9 € de restes à réaliser reportés en 2019.

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Résidences Personnes Âgées						
Investissement	- 0,00		175 873,13	175 873	-	-
Fonctionnement	42 321,82	22 000,00	294 367,74	320 893,83	26 526,09	46 847,91
TOTAL	42 321,82	22 000,00	470 240,87	496 766,96	26 526,09	46 847,91

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement aux dépenses d'exploitation (fluides, entretien,...) nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement, financées par :

- les loyers payés par les résidents
- les amortissements

- Et les excédents reportés des exercices antérieurs.

Les dépenses en investissement correspondent principalement au remboursement de la dette et aux travaux de renouvellement des appartements (électricité, compteurs, travaux de câblage, travaux de rénovation).

La participation du budget principal s'est élevée à 89 209,40 € en investissement.

7. Le budget Gens De Voyage

Ce budget affiche un résultat positif de clôture de 300 951,10 € contre 329 943,35 € et 121 138,53 € de restes à réaliser reportés en 2019.

Son exécution se présente comme suit :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Aire des Gens du Voyage						
Investissement	329 943,35		202 609,54	173 617,29	- 28 992,25	300 951,10
Fonctionnement	-		850 290,32	850 290,32	-	-
TOTAL	329 943,35	-	1 052 899,86	1 023 907,61	- 28 992,25	300 951,10

Les dépenses de fonctionnement correspondent:

- Au contrat de gestion de l'Aire de Jaux par la société VESTA
- Aux frais de fonctionnement du site (entretien, consommations,...)
- Aux charges financières

Ces dépenses sont financées par:

- La participation versée par le budget principal
- Les subventions de la CAF
- Les remboursements des fluides et droits de place.
- Et enfin les amortissements

Les dépenses d'investissement sont liées au remboursement d'emprunt, et aux travaux réalisés en cours d'année.

Les excédents cumulés permettront de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

8. Le Budget Aéroport

Le budget aéroport affiche un résultat positif de clôture de 702 830,99 € contre 665 116,64 € et 48 819,83 € de restes à réaliser reportés en 2019

Son exécution se présente comme suit :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Aéroport						
Investissement	665 116,64		10 338,99	48 053,34	37 714,35	702 830,99
Fonctionnement	-		100 921,78	100 921,78	-	-
TOTAL	665 116,64	-	111 260,77	148 975,12	37 714,35	702 830,99

Pour l'année 2018, les dépenses du budget aéroport s'élevaient à 111 260,77 € réparties comme suit:

- 10 338,99 € en investissement soit 9 % des dépenses totales
- 100 921,78 € en fonctionnement soit 91 % des dépenses totales

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- ✓ de la dotation de l'état suite à la prise en charge par l'ARC de l'aéroport
- ✓ des locations et charges consenties aux associations utilisatrices de cet équipement
- ✓ d'une participation du budget principal (53,8 K€).

Les dépenses d'investissement concernent principalement des travaux dans les hangars et l'installation d'un portique.

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

9. Le Budget Assainissement

Le système d'assainissement est régi par un arrêté préfectoral et est constitué d'un réseau collectant les eaux usées d'une ou plusieurs communes et d'une station d'épuration.

Le service assainissement collectif de l'Agglomération de la Région de Compiègne historique est constitué de huit systèmes d'assainissement.

La compétence sur les communes de l'ex-CCBA, a été intégrée au 1^{er} janvier 2018. Sur ce territoire, il y a 2 systèmes assainissement (réseaux + station d'épuration) et le réseau de la commune de Saintines raccordé sur la station de Saintines-Saint Sauveur qui était déjà gérée par l'ARC.

⇒ Bilan de l'exercice 2018

- Plusieurs centaines de raccordement et de mises en conformité ont lieu chaque année ainsi que des travaux de réhabilitation de réseaux,
- Réalisation d'environ 300 avis sur les documents d'urbanisme (PC, CU, PA...)
- Mise en service de la station d'épuration de Choisy au bac,
- Création et mise en service du poste de refoulement des Maubons, qui reprend les eaux usées de cette nouvelle zone et de la commune de Plessis Brion
- Réhabilitation et redimensionnement du réseau rue de la terrière à Choisy au Bac,
- La poursuite du suivi des micropolluants sur la Station d'épuration de Lacroix Saint Ouen, suivi du milieu naturel pour les principales stations
- Choix des entreprises pour les travaux de raccordement de Lachelle, démarrage des travaux janvier 2019
- Prise de la compétence assainissement sur les communes de l'ex-CCBA

- Lancement d'une étude de desserte des zones à aménager (en lien avec le PLUi)
- Réalisation des essais de garantie sur la station de Béthisy-Saint-Pierre pour pouvoir la réceptionner définitivement
- Travaux de renouvellement en urgence sur un clarificateur de la station de Lacroix Saint Ouen

⇒ L'exécution budgétaire

Le budget assainissement a dégagé 12 364 473,89 € de recettes pour 10 760 493,89 € de dépenses, avec 1 801 862,99 € de restes à réaliser reportés en 2019 (dont 1.3 M€ pour le raccordement de Lachelle + 0.42 M€ pour La STEP de Choisy au Bac)

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Assainissement							
Investissement	798 334,55		7 401 433,34	6 938 429,11	- 463 004,23	14 402,66	349 732,98
Fonctionnement	3 405 992,20		3 359 060,38	5 426 044,78	2 066 984,40	523 978,22	5 996 954,82
TOTAL	4 204 326,75	-	10 760 493,72	12 364 473,89	1 603 980,17	538 380,88	6 346 687,80

Le résultat de clôture s'établit à 6 346 687,80 € en 2018 contre 4 204 326,75 € en 2017.

Le budget assainissement évoluera significativement avec l'intégration des communes de la Basse Automne

Les principaux investissements réalisés :

- Plusieurs centaines de raccordement et de mises en conformité ainsi que les travaux de réhabilitation du réseau,
- Les travaux de construction de la station d'épuration de Choisy au bac,
- Les travaux de raccordement de Lachelle...

10. Le Budget SPANC

Le budget SPANC a dégagé 14 512,40 € de recettes pour 16 107,60 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget SPANC						
Investissement	258 281,73		-	-	-	258 281,73
Fonctionnement	36 826,91		16 107,60	14 512,40	- 1 595,20	35 231,71
TOTAL	295 108,64	-	16 107,60	14 512,40	- 1 595,20	293 513,44

Le résultat de clôture s'établit à 293 513,44 € soit un niveau presque équivalent à celui de 2017 (295 108,64 €)

À noter que ce budget évoluera significativement avec l'apport en Assainissement Non Collectif des communes de l'ex-CCBA.

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

11. Le Budget Eau

Depuis le 02 novembre 2015, l'ARC a repris la production d'eau potable en régie avec un contrat d'exploitation et effectue désormais la gestion et la facturation des ventes en gros auprès des Syndicats des eaux et des communes.

La compétence « Eau distribution et production » est transférée à l'ARC depuis l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2016 et l'arrêté modificatif du 21 novembre 2016.

Cette prise de compétence a entraîné la dissolution des syndicats de Choisy au Bac et de Saintines-St Sauveur, le retrait des communes de Le Meux, Jaux, Armancourt et Jonquières du SIAEP de Longueil Ste Marie et le retrait de la commune de St Jean aux Bois du SIAEP de Bonneuil en Valois.

Les communes de : Compiègne, Lacroix St Ouen, Bienville, Margny les Compiègne et Venette ont signé des conventions de gestion avec l'ARC en 2017 et une partie de l'année 2018.

L'ARC a lancé en 2018 une nouvelle concession de service publique (CSP). Deux lots ont été attribués :

- Un lot regroupant les communes de Compiègne, Choisy au Bac, Clairoix, Vieux Moulin, Janville, Lacroix St Ouen, Bienville et la production de l'ARC. La société SUEZ est attributaire de ce lot.
- Un lot regroupant les communes de Jaux, Armancourt, Jonquières, Le Meux, St Jean aux Bois, Saintines, St Sauveur, Venette, Lachelle. La société SAUR est attributaire de ce lot.

Ces deux CSP sont effectives depuis le 1^{er} octobre 2018.

⇒ Bilan de l'exercice 2018

- La gestion du contrat d'exploitation de la commune de Lachelle
- Reprise des actifs et passifs des communes de Compiègne et Venette. Dissolution effective du SIAEP de Choisy au Bac.
- Lancement d'une nouvelle CSP et son attribution. Prise d'effet des contrats au 1^{er} octobre 2018
- Renouvellement de la déclaration d'utilité publique des captages de l'Hospice.
- Renouvellement des réseaux d'eau potable :
 - Rue Durboise et des écoles à Armancourt
 - Rue et ruelle Margot à Clairoix
 - Place du Change, rue Vermenton, rue de Lorraine et rue de Wemyss à Compiègne
 - Rue Ste Perrine à Jaux
 - Rue de Varanval basculement des branchements de même pour la rue des écoles à Jonquières

- Rue Macaquaire à Venette
- La reconduction des mesures agro-environnementales sur le Bassin d'alimentation de captage,
- La Poursuite du développement de la charte « 0 phyto » pour les espaces verts pour les communes de l'ARC (Support technique à sa mise en place par l'ARC et le CPIE de l'Oise),
- Le financement par l'ARC et l'AESN du reliquat d'azote « entrée et sortie d'hiver » afin de mieux maîtriser les apports d'azotes dans les cultures,
- Le Conseil agricole individualisé sur la gestion de la fertilisation azotée afin de protéger la ressource vis-à-vis des nitrates sur les Bassins d'alimentation de captage de Baugy et de l'Hospice,
- Travail autour du bio, du local et des circuits courts notamment avec les cantines scolaires des communes de Jaux, Jonquières, Armancourt, Le Meux. Cette action se fait en lien avec les déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.
- La formation au jardinage écologique pour l'ensemble des jardiniers de l'ARC.
- Le suivi de la nappe du captage de l'Hospice,
- ...

⇒ [L'exécution budgétaire](#)

Le budget eau a dégagé 3 395 983,17 € de recettes pour 3 856 915,61 € de dépenses, avec 249 101,13 € de restes à réaliser reportés en 2019.

⇒ Son exécution se présente ainsi :

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Eau Potable						
Investissement	3 945 486,06		970 712,14	1 029 295,81	58 583,67	4 004 069,73
Fonctionnement	1 323 599,86		2 886 203,47	2 366 687,36	- 519 516,11	804 083,75
TOTAL	5 269 085,92	-	3 856 915,61	3 395 983,17	- 460 932,44	4 808 153,48

Le résultat de clôture s'établit à 4 808 153,48 € en 2018 contre 5 269 085,92 € en 2017.

À noter la constitution d'une provision de 0,8 M€ en 2018 pour financer une partie du programme de travaux liés au Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) dont le coût global prévisionnel est évalué à 7 M€ environ. Cette provision permettra de limiter le recours à l'emprunt.

Les principaux travaux d'investissement réalisés en 2018 sont les suivants :

- Travaux de remplacement de la pompe à Baugy
- Travaux de vidéo protection
- Renouvellement des canalisations d'eau potable à Armancourt, Compiègne, Lachelle, Jonquières, Saint Sauveur et Venette.

12. Le budget Tourisme

À l'issue de l'exercice 2018, le budget Tourisme a dégagé 721 578,65 € de recettes pour 794 711,70 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget Tourisme						
Investissement	67 970,02		357 259,52	284 126,47	- 73 133,05	- 5 163,03
Fonctionnement	-		437 452,18	437 452,18	-	-
TOTAL	67 970,02	-	794 711,70	721 578,65	- 73 133,05	- 5 163,03

Le résultat de clôture s'établit à - 5 163,03 € en 2018 contre 67 970,02 € en 2017 (l'excédent d'investissement en 2017 a financé les 67 970,02 € de restes à réaliser reportés sur l'exercice 2018).

Le montant des restes à réaliser reporté en 2019 s'élève à 480 € en dépenses et à 5 643,03 en recettes.

La participation du budget principal a été ajustée en fonction de l'exécution budgétaire, et s'est élevée à 174,7 k€ en fonctionnement et à 266,5 k€ en investissement (acquisition St Pierre en Chastres 225 k€ hors frais).

IV. Conclusion

Les budgets annexes dégagent un résultat de clôture excédentaire de **23.152.512,01 €** réparti comme suit :

- Budget Principal	8 807 157,59 €
- Budget Aménagement	- 47 939,43 €
- Budget Champ Dolant	100,52 €
- Budget Transport	28 403,70 €
- Budget Déchets Ménagers	1 835 972,10 €
- Budget Hôtel de projets	34 995,84 €
- Budget Résidence Personnes âgées	46 847,91 €
- Budget Aire gens du voyage	300 951,10 €
- Budget Aéroport	702 830,99 €
- Budget Assainissement	6 346 687,80 €
- Budget SPANC	293 513,44 €
- Budget Eau	4 808 153,48 €
- Budget Tourisme	- 5 163,03 €

Ces résultats seront affectés en fonctionnement ou en investissement en fonction des besoins permettant ainsi de réduire les participations du budget principal aux différents budgets annexes et de financer les demandes supplémentaires des services (détail dans les délibérations des affectations des résultats)

⇒ **La situation financière de la collectivité**

Cette analyse est établie sur la base de la consolidation du budget principal et des budgets annexes.

▪ L'Épargne (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

Epargne	Repère	CA 2018
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (RRF)	1	86 440 459
Produits exceptionnels	2	8 469 541
RRF hors reprise des résultats et produits exceptionnels	3=1-2	77 970 918
Dépenses réelles de fonctionnement	4	76 105 011
Dépenses exceptionnelles	5	6 823 580
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	69 281 431
Epargne brute	7=3-6	8 689 487
Remboursement en capital	8	7 862 904
Epargne nette	9=7-8	826 583

L'épargne brute atteint 8,7 M€ en 2018 et couvre les remboursements d'emprunts (7,9 M€), d'où une épargne nette positive de 0,8 M€

▪ L'Endettement (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

Endettement	Repère	CA 2018
Dettes au 31/12 CA	10	76 747 543,64
Recours à l'emprunt	11	2 706 382,00
Encours de la dette/ RRF	12=10/1	89%
Besoin de financement	13=11-8	(5 156 522,38)
Capacité de désendettement	14=10/7	8,83

La capacité de désendettement est de 8,83 ans pour l'exercice 2018.

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années.

Le budget de l'ARC dégage des résultats satisfaisants grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses afin de :

- Maintenir un niveau d'investissement porteur de développement de notre territoire
- Réduire le niveau de la dette
- Et de Contrôler la fiscalité pour ne pas alourdir les charges des ménages et des entreprises